

# Royaume S.C.S.

Lecco, l'âme de cette action du secours aux inondés et à côté de lui au vice-président du Comité régional de la Croix-Rouge à Novi Sad (Vojvodina), M. le D<sup>r</sup> J. Nondovic, l'homme le plus infatigable dans l'action de secours aux sinistrés de Vojvodina.

Belgrade, le 28 septembre 1926.

## Suisse

### Conférence spéciale de la Croix-Rouge.

Berne, le 9 octobre 1926.

*Aux Comités centraux des Sociétés de la Croix-Rouge*

Monsieur le Président et Messieurs,

En exécution du mandat confié à la Croix-Rouge suisse par la XII<sup>me</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, la Conférence spéciale prévue par la résolution I de la XII<sup>me</sup> Conférence internationale a été convoquée pour le 16 novembre 1926, à Berne.

La Croix-Rouge suisse a l'honneur, par la présente circulaire, de vous communiquer quelques précisions concernant la prochaine Conférence :

1<sup>o</sup> *Date :*

La Croix-Rouge suisse a fixé la date d'ouverture de la Conférence au *mardi 16 novembre à 14 heures*. Une réunion de la Commission spéciale des délégués aura lieu le même jour à 10 heures du matin.

2<sup>o</sup> *Locaux :*

La Conférence siégera dans la *Salle du Conseil national au Palais fédéral*. Les réunions de la Commission spéciale des délégués auront lieu dans le même bâtiment, salle n<sup>o</sup> 3.

# *Suisse*

## *3° Programme :*

Conformément à la décision de la XI<sup>me</sup> Conférence internationale, la Conférence spéciale aura pour tâche d'examiner la suite à donner au rapport de la Commission d'étude. L'ordre du jour de la Conférence ne comprendra donc que des sujets ayant rapport au problème de l'organisation de la Croix-Rouge internationale.

## *4° Rapports :*

Les documents que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge pourraient désirer présenter à la Conférence spéciale devront être remis à la Croix-Rouge suisse avant le 8 novembre.

## *5° Réceptions :*

Des invitations personnelles pour les réceptions seront envoyées à Messieurs les délégués à leur arrivée à Berne.

## *6° Hôtels :*

Messieurs les délégués sont priés de retenir eux-mêmes leurs chambres. Ils sont priés de faire connaître leur adresse à Berne, au Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse.

Une liste des principaux hôtels de la ville de Berne se trouve ci-jointe.

*Le Secrétaire général  
de la Croix-Rouge suisse :*

D<sup>r</sup> C. ISCHER.

*Le Président  
de la Croix-Rouge suisse :*

Colonel BOHNY.

---